

### Dérogation pour inhumation au-delà de 6 jours

Réglementation	Documents à fournir
<p>Délivrée par le préfet du département du lieu d'inhumation (article R2213-33 du CGCT)</p> <p>En cas de problème médico-légal le délai de six jours court à partir de la délivrance, du procès verbal établi par la police judiciaire ou la gendarmerie nationale, de l'autorisation d'inhumation (article R2213-33 du CGCT)</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Original</b> du formulaire de demande</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du certificat de décès établi par le médecin ayant constaté le décès (articles R2213-1-1 et R2213-1-2 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de décès établie par la maire du lieu de décès (article 78 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'autorisation de fermeture de cercueil établie par la maire du lieu de décès (article R2213-17 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du permis d'inhumer ou autorisation d'inhumation par la mairie de la commune du lieu d'inhumation (article R. 2213-31)</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Si problème médico-légal</b> : copie de l'autorisation d'inhumation délivrée par la police judiciaire ou la gendarmerie nationale.</p>

### Dérogation pour crémation au-delà de 6 jours

Réglementation	Documents à fournir
<p>Délivrée par le préfet du département du lieu du décès ou de la crémation (article R2213-35 du CGCT)</p> <p>En cas de problème médico-légal le délai de six jours court à partir de la délivrance, par le procureur de la République, de l'autorisation de crémation (article R2213-35 du CGCT)</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Original</b> du formulaire de demande</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du certificat de décès établi par le médecin ayant constaté le décès (articles R2213-1-1 et R2213-1-2 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de décès établie par la maire du lieu de décès (article 78 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'autorisation de fermeture de cercueil établie par la maire du lieu de décès (article R2213-17 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'autorisation de crémation établie par le maire du lieu de décès (article R2213-34 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Si problème médico-légal</b> : copie de l'autorisation de crémation délivrée par la procureur de la République</p>

### Transport de corps en dehors du territoire métropolitain ou d'un département d'outre-mer

Réglementation	Documents à fournir
<p>Délivrée par le préfet du département du lieu de fermeture de cercueil (article R2213-22 du CGCT)</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Original</b> du formulaire de demande</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du certificat de décès établi par le médecin ayant constaté le décès (articles R2213-1-1 et R2213-1-2 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de décès établie par la maire du lieu de décès (article 78 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'autorisation de fermeture de cercueil établie par la maire du lieu de décès (article R2213-17 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'attestation de non contagion délivrée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS)</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Si double nationalité ou de nationalité étrangère</b> : rendre la carte d'identité ou carte de séjour</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Si problème médico-légal</b> : copie de l'autorisation d'inhumation délivrée par la procureur de la République</p>

### Transport de cendres en dehors du territoire métropolitain ou d'un département d'outre-mer

Réglementation	Documents à fournir
<p>Délivrée par le préfet du département du lieu de crémation ou de résidence du demandeur (article R2213-24 du CGCT)</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Original</b> du formulaire de demande</p> <p><input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de décès établie par la maire du lieu de décès (article 78 du CGCT)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du certificat de crémation délivré par le crématorium</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité de la personne qui accompagne l'urne lors du transport et justificatif de domicile</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Si double nationalité ou de nationalité étrangère</b> : rendre la carte d'identité ou carte de séjour</p> <p><input type="checkbox"/> Vérifier qu'aucun des membres de la famille ne s'oppose au transport de l'urne</p>